

[Traduction]

M. Thacker: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom). Il a dit combien les Japonais étaient beaucoup plus efficaces que les Américains; par exemple, ils fabriquent une voiture en 11 heures au lieu de 31. Le député ne convient-il pas que la décision des gouvernements canadien et américain au début des années 70 de bloquer le prix mondial de l'énergie constituait une ingérence flagrante sur le marché mondial qui a eu effectivement un effet néfaste sur nous, car en bloquant le prix du pétrole, nous avons incité nos fabricants à continuer à fabriquer de grosses voitures. Entre temps, en Allemagne et au Japon où il a fallu tenir compte du cours mondial de l'énergie, on s'est immédiatement attelé, avec les meilleurs ingénieurs scientifiques, à produire des voitures moins énergivores. Et voilà que huit ou dix ans plus tard, ils nous battent à plate couture sur les marchés. Le député ne convient-il pas que cette décision du gouvernement a influencé le marché au point que notre secteur de l'automobile est aujourd'hui dépassé?

• (1630)

M. Nystrom: Monsieur le Président, c'est peut-être un facteur, mais il y en a eu beaucoup d'autres qui ont fait que l'industrie nord-américaine de l'automobile a accusé du retard par rapport à celle du Japon et de l'Europe. Les gestionnaires des entreprises privées en Amérique du Nord en général manquent de perspicacité. Ils attachent trop d'importance aux bénéfices trimestriels et annuels au détriment de la planification à long terme. Qui plus est, en Europe et au Japon, on accorde la priorité à la qualité plutôt qu'à la quantité. C'est là une différence notable qui distingue les Nord-Américains des Japonais et des Européens. Ces deux derniers se soucient plus des perspectives à long terme. Ils essaient peut-être des pertes à court terme, mais ils tiennent à long terme à accroître leur compétitivité sur la scène internationale.

Nos gestionnaires ne voient pas plus loin que l'avenir immédiat. La productivité est essentiellement un problème qu'il faut régler au niveau de la gestion. Les décisions importantes concernant les changements technologiques ou l'expansion de telle ou telle industrie par rapport à l'autre sont prises à ce niveau. Or en Amérique du Nord, nous nous sommes laissés prendre au jeu de la consommation. Nous construisons centre commercial sur centre commercial, nous produisons toute une variété de nourriture pour chiens, et nous fabriquons un tas d'autres produits qui sont au fond inutiles. Or, en Europe et au Japon on évite cette erreur.

Au chapitre de la recherche et du développement, les Américains ont dépensé légèrement plus que les Japonais, mais pas tant que cela. La grande différence réside dans le fait que les Américains consacrent près de la moitié de leur activité de recherche et de développement au secteur militaire alors que les Japonais ne dépensent pour ce secteur pratiquement rien.

Il est très difficile de répondre directement à la question. C'est un peu comme vouloir comparer des pommes à des oranges. Les différences culturelles sont nombreuses. Et là, je suis honnête. Je ne cherche pas à éluder la réponse que me réclame le député. Oui, il existe de nombreuses différences culturelles. Nous avons beaucoup à apprendre de nos concurrents, notamment pour ce qui est de mettre l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité. Étant donné la récession mondiale et du fait que certaines de nos ressources commencent à s'épuiser, il

Les subsides

faut espérer que nous saurons désormais insister un peu plus sur les valeurs humaines.

M. Thacker: Monsieur le Président, je voudrais connaître le point de vue du député sur une dernière question. Qu'est-ce qui le porte à croire que le Canada hésite à participer à l'économie mondiale?

M. le vice-président: A l'ordre. Il ne nous reste vraiment pas beaucoup de temps pour prolonger la période de questions et de réponses.

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre du Travail): Monsieur le Président, c'est la qualité des interventions que j'ai eu le bonheur d'écouter cet après-midi qui m'a incité à demander la parole à mon tour. Je vous remercie, monsieur le Président, de m'y avoir autorisé. J'aurai quelques réflexions dont je voudrais vous faire part relativement à la motion à l'étude. Mais avant, j'attire votre attention sur la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Cette motion est rédigée dans un climat politique particulier. Par conséquent, il serait difficile au député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il n'arrive pas souvent que j'intervienne quand la présidence fait l'appel de l'ordre du jour, mais en ce jour réservé à l'opposition officielle, avant la fin de la séance d'aujourd'hui, un plus grand nombre des libéraux auront pris la parole . . .

M. le vice-président: En toute déférence pour le député, je le prie de refaire ses calculs. A un moment donné aujourd'hui, deux députés de son parti ont pris la parole successivement.

M. Caccia: Monsieur le Président, une motion écrite dans un climat politique peut difficilement féliciter le gouvernement de ce qu'il fait. Car ce faisant, l'opposition ne remplirait plus son rôle. La motion semble ne pas vouloir tenir compte de certaines initiatives, de certains programmes instaurés par le gouvernement, des choses qu'on ne peut passer sous silence.

Si on en croit la motion, le gouvernement n'a rien fait en matière de recherche et de développement et de formation spécialisée. Dans son budget d'il y a trois semaines à peine, le ministre des Finances (M. Lalonde) a justement abordé la question de la recherche et du développement. Le ministre ne l'a pas fait à la légère puisqu'il a annoncé des mesures importantes devant favoriser et faciliter la recherche en offrant des stimulants au secteur privé. Cela s'est passé il y a trois semaines à peine. Le député aurait dû au moins le signaler dans sa motion.

En ce qui concerne la formation spécialisée, la motion ne semble pas tenir compte de la réalité. Au cours des dix derniers mois, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a parrainé un vaste programme de formation des adultes dans le cadre de la loi nationale sur la formation. La motion du député de Saint-Jean-Est oublie de le mentionner et c'est une grave lacune. Comme je l'ai dit déjà, le député ne pouvait présenter une mesure vantant le gouvernement, mais comme il ose reprocher à ce même gouvernement de ne pas avoir fait les choses qu'il a précisément accomplies, ce qui n'est pas la bonne façon d'établir la vérité, il s'ensuit des réactions comme la mienne de la part du parti du gouvernement.